

Bilan territorial des émissions en Nord-Pas de Calais

Commanditaires

ADEME Direction Régionale Nord-Pas de Calais

Conseil régional Nord-Pas de Calais

A retenir

- Prise en compte des émissions de Gaz à Effet de Serre (GES) liées à la consommation, de la pollution atmosphérique et des flux de carbone liés aux sols
- Intégration de données spécifiques au territoire pour hiérarchiser les leviers d'action

Une méthodologie s'appuyant sur des bases de données existantes :

L'inventaire des émissions d'Atmo Nord-Pas de Calais, (<http://myemissair.atmo-ndpc2.fr/>), ARCH du Conseil régional, INSEE, ...

Date de lancement : 2015

Définitions clés :

Emissions directes : Emissions provenant des installations fixes ou mobiles situées à l'intérieur du périmètre du territoire.

Emissions liées à la consommation = Emissions directes + émissions associées aux importations - émissions associées aux exportations. Ces émissions sont aussi appelées « empreinte de la demande finale intérieure ».

La parole aux territoires

« La pollution atmosphérique est un phénomène local qui touche au concret et mobilise les élus »

« L'artificialisation du sol doit être prise en compte pour faire le lien entre politiques Climat et plan d'urbanisme » SCOT du Grand Douaisis

Pourquoi agir?

L'ADEME et le Conseil régional Nord-Pas de Calais accompagnent les territoires depuis début 2008 dans l'élaboration de Plans Climat. 36 démarches sont engagées, volontaires ou réglementaires, dans lesquelles les territoires s'engagent à animer un Plan Climat sur la base d'un diagnostic, d'une stratégie collective déclinée en objectifs, et d'un plan d'actions partenarial.

Un meilleur bilan des émissions pour de meilleures actions

Un bilan des émissions est indispensable pour mettre en place des actions adaptées au territoire. L'ADEME et le Conseil régional ont développé une méthode de bilan des émissions qui permet d'intégrer de nouvelles dimensions aux Plans Climat.

Diminuer les émissions de GES liées à notre consommation est prioritaire

En France, en 2005, les émissions de GES liées à la consommation des ménages et activités économiques étaient 50 % plus élevées que les quantités de GES émises directement sur le territoire national. Cette tendance s'accroît avec la tertiarisation de l'économie et l'augmentation de nos importations en biens manufacturés à fort contenu carbone (électronique, automobile...). Intégrer les émissions de GES liées aux imports/exports au bilan des émissions permet de sensibiliser à l'importance des modes de consommation bas carbone (ex : réemploi, circuits courts) dans la stratégie d'atténuation du changement climatique.

La réduction des émissions de GES ne doit pas se faire au détriment de la pollution atmosphérique

La pollution de l'air dans la région a un impact direct et avéré à court terme sur la santé humaine et les écosystèmes.

Si les polluants atmosphériques et les GES sont en grande partie issus de sources communes (ex : énergie, transports), certaines politiques d'atténuation de l'effet de serre peuvent contribuer en revanche à augmenter la pollution atmosphérique (ex : biocarburants). Il convient donc de réaliser un bilan avec une approche intégrée des impacts sanitaires et climatiques.

Une meilleure gestion des sols pour limiter les émissions de GES

Selon l'INRA, des pratiques favorables de gestion des sols contribueraient à limiter jusqu'à 3 à 4% des émissions annuelles de GES. L'évaluation des flux de carbone liés au sol et à la biomasse démontre l'intérêt climatique des politiques d'urbanisme visant à limiter l'artificialisation des sols, de la reforestation ou encore des pratiques agricoles favorables (non-labour, gestion des résidus de culture, rotation des cultures...).

Résultats : une méthode globale, un outil pratique dans son application

Un outil ergonomique

Un **outil Excel ergonomique** a été mis au point et mis à disposition des collectivités. Il a été testé auprès de 4 territoires Plan Climat de la région, de typologie différente: Pays du Cambrésis, SCOT du Grand Douaisis, Pays de Saint Omer et la Communauté Urbaine de Dunkerque. Les territoires saisissent dans l'outil des données libres d'accès ou issues de sources locales. Les résultats calculés automatiquement alimentent des **graphiques de synthèse directement valorisables** par le territoire. Un guide d'accompagnement pratique facilite la saisie : les territoires ont témoigné du peu de temps nécessaire pour obtenir des résultats.

Un diagnostic spécifique au territoire étudié pour des actions adaptées

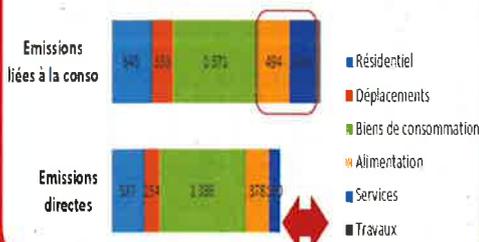
L'outil met en évidence le fait que les **leviers d'atténuation des émissions directes sont différents entre territoires urbains et industriels** (pollution atmosphérique, artificialisation des sols...) et territoires ruraux peu industrialisés (pratiques agricoles, mobilité...).

La prise en compte des émissions liées à la consommation permet de **réaliser le poids des biens de consommation** dans le bilan carbone et démontre la **pertinence d'une évolution des modes de consommation** (circuits courts, réemploi de biens électroniques...).

Impact de la consommation

Les émissions liées à la consommation sont supérieures aux émissions directes. Des actions visant à limiter les émissions importées, notamment pour l'alimentaire (ex : circuits courts) et les services (ex : prévention des déchets), sont prioritaires.

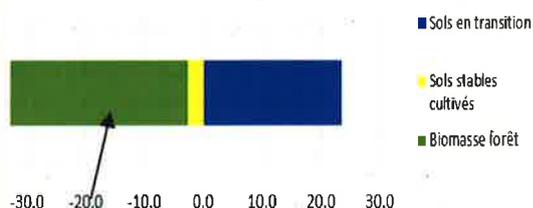
Emissions directes vs. émissions liées à la consommation (kt eq CO₂)



Gestion des sols et de la forêt

Un changement d'affectation des sols diminue les bénéfices du stockage de GES par la forêt. La maîtrise de l'artificialisation peut réduire ce phénomène.

Flux de carbone dans les sols et la biomasse (kt CO₂)



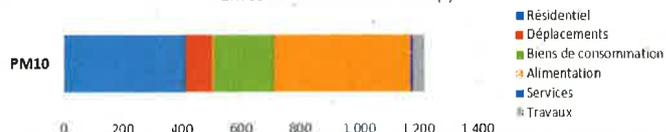
Une politique de reforestation pourrait contribuer à stocker des GES.

Synergie entre changement climatique et pollution atmosphérique

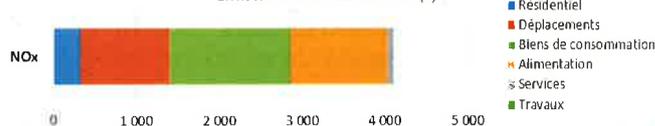
L'efficacité énergétique des logements aura un impact fort sur les émissions de particules fines.

Les politiques de mobilité douce auront un impact significatif sur les émissions d'oxyde d'azote, précurseurs de la pollution à l'ozone.

Emissions directes de PM10 (t)



Emissions directes de NOx (t)



Pour en savoir plus

29 mai 2015: 2èmes Rencontres Régionales Plan Climat à Lille

3-4 Novembre 2015 : Colloque national Bilans GES à Lille

Contacts

Julien Dumont, Observatoire Climat
jdumont@cerdd.org

François Boisleux et Thomas Blais, DR ADEME

francois.boisleux@ademe.fr
thomas.blais@ademe.fr

Raphaël Vial et Suzanne Peyraud, Conseil régional Nord-Pas de Calais:

raphael.vial@nordpasdecals.fr

suzanne.peyraud@nordpasdecals.fr

Perspectives

Cet outil sera accessible via le site internet de l'Observatoire Climat (<http://www.observatoire-climat-npdc.org/>) et sera régulièrement mis à jour. La méthode servira de **support pour la prochaine génération de Plan Climat**.

Facteurs de reproductibilité

En région Nord-Pas de Calais, l'action est **reproductible pour tous les territoires Plan Climat**, à condition de consacrer un **minimum de 2 jours de travail à la réalisation d'un bilan** spécifique du territoire.

L'outil est **adaptable à d'autres régions**, moyennant une adaptation à l'inventaire des émissions régional et une modélisation des pratiques agricoles locales pour évaluer le stockage de GES dans les sols.